

Offre d'emploi / Région Occitanie
Santé Relais Domicile site de Saint-Gaudens

Infirmier(ère) d'astreinte en Hospitalisation à Domicile

Type d'emploi : CDI, Temps complet

Description de la structure :

SANTE RELAIS DOMICILE est un établissement de santé, d'hospitalisation à domicile (HAD), privé à but non lucratif.

Convention Collective Nationale 1951 - 70 salariés - Certifié par la HAS / V2014 en 2018. Membre de la FNEHAD et de la FEHAP.

Nous prenons en charge 140 patients en moyenne par jour sur la Haute-Garonne et le Gers.

3 sites : Toulouse (Siège Social), Léguevin et Saint Gaudens.

Notre activité :

- Soins palliatifs
- Pansements complexes
- Chimiothérapie anticancéreuse
- Transfusions sanguines
- Soins médicaux et paramédicaux hospitaliers
- Prise en charge de la douleur
- Accompagnement psychosocial
- Assistance respiratoire
- Assistance nutritionnelle entérale et parentérale
- Traitements intraveineux hospitaliers
- Soins de nursing lourds
- Rééducation orthopédique et neurologique
- Suivi de grossesses pathologiques
- Suite de couches pathologiques
- Post traitement chirurgical

Permanence médicale téléphonique 24h/24 7j/7

Astreinte infirmière 24h/24 et 7j/7 avec déplacements

Notre équipe :

- Direction
- Personnel administratif et logistique
- Médecins coordonnateurs
- Direction des soins / Cadres de santé
- Infirmiers de coordination
- Infirmiers de liaison
- Infirmiers
- Aides-soignants
- Sages-femmes
- Psychologue
- Assistantes sociales

Prise en charge des patients en coopération avec les professionnels libéraux (Médecins traitants, Infirmiers, kinésithérapeutes, orthophonistes)

Profil recherché

L'HAD Santé Relais Domicile recherche un(e) infirmier(ère) ayant au moins 2 ans d'expérience afin d'effectuer des astreintes opérationnelles, téléphoniques et déplacées, sur le secteur du Comminges.

Horaires

Les horaires de ces astreintes sont de 17h à 9h du lundi au vendredi et de 17h le vendredi soir à 9h le lundi matin soit (24h/24h) pour le week-end.

Ces astreintes sont planifiées à l'avance et réparties entre quatre à cinq infirmiers (ou moins en cas d'absence programmée ou non programmée d'un membre de l'équipe).

Rémunération

Le temps d'astreinte est rémunéré selon les dispositions de la convention collective nationale FEHAP 51 :

- Une heure d'astreinte en jour (6h à 22h) est rémunérée sur la base de 15 minutes,
- Une heure d'astreinte en nuit (22h à 6h), ou dimanche ou jour férié, est rémunérée sur la base de 20 minutes.

Les déplacements durant l'astreinte sont rémunérés en sus :

- Déplacement en jour : temps de déplacement (y compris temps de trajet) x Taux horaire
- Déplacement nuit ou dimanche ou jour férié : temps de déplacement x Taux horaire majoré de 25%.



HOSPITALISATION A DOMICILE

La rémunération d'une semaine d'astreinte s'élève à 520 euros bruts environ, sans compter les éventuels déplacements qui sont payés en sus.

Accessoires du poste

Pour ces astreintes nous mettons à disposition :

- un véhicule de service,
- un smartphone,
- une tablette qui permet d'accéder à distance aux dossiers de soins des patients.

Merci de bien vouloir adresser vos candidatures (CV et lettre de motivation) à l'adresse mail suivante :

myriam.delmas@had-srd.org

Offre d'emploi en ligne sur le site de Santé Relais Domicile, au lien suivant : <https://www.sante-relais-domicile.fr/recrutement/> (dépôt de candidature en ligne possible)